

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je suis heureux de pouvoir encore vous réunir pour l'expédition des affaires, à l'époque regardée comme la plus convenable aux membres du Parlement.

Durant la vacance, j'ai visité la province de la Colombie-Britannique et j'ai éprouvé beaucoup de satisfaction à faire la connaissance du peuple de cette portion intéressante de la Puissance, de son climat et de ses ressources.

Les explorations du chemin de fer du Pacifique ont été poursuivies avec la plus extrême vigueur et ont absorbé plus d'argent, l'année dernière, que dans aucune des années précédentes ; mais il a été jusqu'ici impossible de compléter la localisation du tracé et j'ai, en conséquence, été obligé de remettre l'espoir que j'avais de pouvoir demander des soumissions pour la construction du chemin désigné dans l'acte de 1874.

On vous soumettra une nouvelle correspondance sur les questions en débat entre mon gouvernement et la Colombie-Britannique.

Durant la récente suspension des arrangements avec les Etats-Unis pour l'extradition des criminels, j'ai pris soin de faire représenter au gouvernement de Sa Majesté l'importance de la prompte reprise de ces arrangements, pour le Canada, et j'ai, de plus, attiré son attention sur la convenance d'élargir considérablement le traité existant.

Je suis heureux de pouvoir vous dire que, tandis que l'opération du traité est reprise, l'on négocie une convention plus libérale et plus en harmonie avec les circonstances des deux pays.

Mon gouvernement, ayant remarqué quelques anomalies dans la commission et les instructions royales données au Gouverneur-Général, particulièrement dans la partie qui a rapport à la prérogative du pardon, a fait des démarches pour les faire modifier.

L'on placera devant vous les documents relatifs à cette question, ainsi qu'à celle de l'extradition.

Les grands travaux publics, en rapport avec la navigation du St.-Laurent, et les travaux des canaux qui doivent la compléter ont été poursuivis avec grand succès, durant l'année qui vient de finir.

Presque tous les travaux du Canal Welland et de celui de Lachine ont été donnés par contrat à des conditions avantageuses au pays.

L'activité avec laquelle l'on a poursuivi ces travaux, dans les trois dernières années, a dû nécessairement accroître la dette publique, et, bien que l'on entretienne l'espoir que le pays se refera plus tard de sa dépense, l'on pensera peut-être qu'il est prudent de ne pas insister sur l'accomplissement immédiat de tous les travaux projetés dans les premières années de la confédération.

Je suis heureux de pouvoir dire que le chemin de fer Intercolonial fut ouvert au trafic, dans tout son parcours, de bonne heure, l'été dernier, et qu'il a donné les résultats que l'on pouvait en attendre.

L'un des avantages immédiats de l'achèvement du chemin a été la livraison et la réception des malles anglaises, à Halifax, après la clôture de la navigation du St.-Laurent, et je suis heureux de pouvoir dire, que jusqu'à cette heure, les malles et les passagers ont été transportés sur cette voie sans éprouver d'interruption.

L'exposition des produits manufacturés et des œuvres d'art canadiens, à l'exposition nationale des Etats-Unis, à Philadelphie, a admirablement réussi et fait connaître au monde que le Canada a déjà pris, parmi les nations, une place élevée comme pays agricole, manufacturier et minier.

Il est agréable de pouvoir dire que la dépense est demeurée en deça des calculs.

Il n'est que juste que je reconnaisse que le succès, dû à l'esprit d'entreprise de notre peuple, a été largement aidé par l'énergie et la sagesse des commissaires qui avaient la charge des arrangements.

J'ai pensé qu'il était sage, dans l'intérêt du Canada, de prendre des arrangements pour l'exposition de ses produits, à l'exposition qui doit avoir lieu à Sydney, Nouvelle Galles, et je vous demanderai d'y pourvoir.